

## REFERENTIEL BONNES PRATIQUES RESEAU ALLIANCES – WORLDFORUM LILLE

Mis à jour le 30/09/2013

Référentiel élaboré à partir des « sept questions centrales » de la norme ISO 26 000, cadre de référence international de la responsabilité sociétale.

### 1- Gouvernance : Manager son organisation avec transparence

#### 11 - Stratégie et organisation

- 11.01 Intégrer la RSE dans la stratégie de l'entreprise
- 11.02 Privilégier le maintien et/ou le développement de l'emploi local
- 11.03 Concevoir des outils de mesure des performances RSE
- 11.04 Définir et diffuser des engagements RSE
- 11.05 Mettre en place un management participatif
- 11.06 Créer ou reconverter l'entreprise dans une logique responsable
- 11.07 Mettre en place une démarche de management de la mobilité (PDE)

#### 12 - Transparence et communication

- 12.01 Opter pour une communication responsable
- 12.02 Créer des outils de communication sur les engagements et les résultats de l'entreprise

#### 13 - Partage de la valeur

- 13.01 Avoir une démarche volontaire de partage de la valeur
- 13.02 Inclure des critères RSE dans les systèmes de rémunération

#### 14 - Relation avec une ou des parties prenantes

- 14.01 Coopérer avec ses parties prenantes
- 14.02 Accompagner ou sensibiliser à une démarche de développement durable
- 14.03 Favoriser le développement de l'ISR (Investissement Socialement Responsable)

### 2- Droits de l'Homme : Respecter les droits essentiels de la personne

#### 21 - Droits de l'Homme et principes fondamentaux de l'OIT

- 21.01 Sensibiliser ses parties prenantes
- 21.02 Former son personnel à la détection des atteintes aux droits de l'Homme et aux principes fondamentaux de l'OIT
- 21.03 Remédier aux risques de non-respect

#### 22 - Diversité, égalité des chances et lutte contre les discriminations

- 22.01 Mettre en place une politique de la diversité au sein de l'entreprise
- 22.02 Lutter contre les discriminations au sein de l'entreprise et à l'embauche
- 22.03 Favoriser l'égalité des chances femmes hommes (métier, salaire, poste à responsabilité...)
- 22.04 Favoriser l'emploi des personnes en situation de handicap
- 22.05 Favoriser l'emploi des seniors
- 22.06 Favoriser l'insertion des personnes issues des zones sensibles
- 22.07 Favoriser l'insertion des personnes en grande difficulté

### 3- Relations/conditions de travail : Valoriser l'Homme

#### 31 - Développement du capital humain

- 31.01 Accompagner des salariés à la reconversion et au reclassement
- 31.02 Mettre en place une politique d'accueil et d'intégration
- 31.03 Développer la formation et/ou la promotion

#### 32 - Santé et sécurité au travail

- 32.01 Instaurer des formations et des politiques de prévention des risques
- 32.02 Adapter les postes de travail
- 32.03 Améliorer les déplacements des salariés

### **33 - Conditions de travail**

- 33.01 Favoriser le dialogue social
- 33.02 Favoriser un meilleur équilibre vie privée / professionnelle
- 33.03 Favoriser le bien-être au travail

## **4- Environnement : Préserver la Planète**

### **41 - Déchets**

- 41.01 Réduire, valoriser et recycler ses déchets
- 41.02 Eliminer ou réduire l'impact des déchets à haut risque
- 41.03 Limiter l'impact des emballages
- 41.04 Reconvertir et réutiliser des sites pollués

### **42 - Eco-conception**

- 42.01 Passer du produit au service : Economie de la fonctionnalité
- 42.02 Eco concevoir ses produits ou services
- 42.03 Participer à un système d'écologie industrielle
- 42.04 Progresser vers une économie circulaire
- 42.05 Utiliser des produits ou services éco-conçus

### **43 - Energie/Gaz à Effet de Serre (GES)**

- 43.01 Mettre en place des projets d'économies d'énergie et de réduction de GES
- 43.02 Etablir un bilan carbone et un suivi d'actions mesurables
- 43.03 Sensibiliser les parties prenantes pour réduire les consommations d'énergie
- 43.04 Innover dans la production d'énergies renouvelables
- 43.05 Privilégier l'utilisation d'énergies renouvelables
- 43.06 Financer les entreprises peu émettrices de GES

### **44 - Biodiversité et gestion durable des ressources**

- 44.01 Préserver la biodiversité
- 44.02 Gérer durablement les forêts
- 44.03 Gérer durablement l'eau

### **45 - Bâtiment**

- 45.01 Innover et concevoir des bâtiments et/ou matériaux écologiques
- 45.02 Encourager le financement des bâtiments et/ou matériaux écologiques

### **46 - Mobilité durable**

- 46.01 Optimiser la logistique
- 46.02 Promouvoir la mobilité durable auprès des collaborateurs
- 46.03 Promouvoir la mobilité durable auprès des clients et consommateurs

## **5- BP d'affaires : Etre acteur loyal et responsable sur les marchés**

### **51 - Achats responsables**

- 51.01 Mettre en place une relation durable avec les fournisseurs
- 51.02 Intégrer des critères de responsabilité sociétale dans la politique d'achats
- 51.03 Privilégier l'approvisionnement de proximité

### **52 - Lutte contre la corruption**

- 52.01 Mettre en place un plan d'action

### **53 - Concurrence loyale**

- 53.01 Respecter les règles éthiques avec ses concurrents
- 53.02 Créer des synergies avec ses concurrents

## **6- Clients et Consommateurs : Respecter leurs intérêts**

### **61 - Relations clients et consommateurs**

- 61.01 Assurer une gestion responsable de la relation clients et consommateurs
- 61.02 Rendre accessible l'offre à une clientèle potentiellement exclue (handicap, isolement)

## **62 - Santé sécurité des clients et consommateurs**

- 62.01 Améliorer la santé et le bien être par ses produits ou services
- 62.02 Sensibiliser aux risques et éduquer à la santé

## **63 - Accès services essentiels**

- 63.01 Répondre aux besoins alimentaires de base
- 63.02 Favoriser l'accès à l'eau
- 63.03 Favoriser l'accès au logement
- 63.04 Lutter contre la précarité énergétique
- 63.05 Favoriser l'accès aux services de banque et d'assurance
- 63.06 Favoriser l'accès à la communication et à l'information
- 63.07 Contribuer à l'amélioration de l'accès aux services de santé

## **64 - Pédagogie**

- 64.01 Sensibiliser les clients et les consommateurs à la RSE
- 64.02 Préconiser des produits ou services responsables
- 64.03 Former les personnes à faible revenu à la gestion des finances

# **7- Engagement sociétal : Allier les intérêts de l'entreprise et ceux de la Communauté**

## **71 - Ancrage territorial**

- 71.01 Dynamiser un bassin d'emploi (proximité, insertion dans l'économie locale, création d'emplois locaux indirects, ...)
- 71.02 Développer des Partenariats Publics/Privés
- 71.03 Créer des liens de proximité par des actions solidaires, locales...
- 71.04 Soutenir et développer l'économie locale
- 71.05 Mettre en place un Plan de Déplacements Inter-Entreprises (PDIE)

## **72 - Education**

- 72.01 Sensibiliser les jeunes à la RSE
- 72.02 Créer des liens avec les jeunes et les écoles
- 72.03 Participer à la revalorisation d'un métier

## **73 - Transmission de compétences et technologies**

- 73.01 Contribuer à des projets de développement
- 73.02 Apporter ses savoirs faire à la communauté

## **74 - Investissement sociétal**

- 74.01 Développer la finance solidaire
- 74.02 Développer la micro finance
- 74.03 Développer l'entrepreneuriat social
- 74.04 Soutenir des projets d'aide au développement